



À : Tous les membres

Date : Le 30 novembre 2021

Objet : Modifications au Guide des normes sanitaires en milieu de travail pour la production audiovisuelle – COVID 19

Chers membres,

Aujourd'hui, la CNESST a modifié le *Guide des normes sanitaires en milieu de travail pour la production audiovisuelle*. Après analyse de cette nouvelle mouture, l'AQPM constate que : 1) la CNESST a essentiellement harmonisé ses guides afin qu'ils soient très similaires d'une industrie à l'autre et 2) l'essentiel des normes sanitaires (distanciation, désinfection, hygiène des mains, étiquette respiratoire, équipe stable, etc.) sont maintenus.

Ceci étant dit, l'AQPM a identifié quelques changements entrant en vigueur aujourd'hui même et méritant d'être soulignés :

1. **Distanciation physique (diminution de 2 à 1 mètre)**

Une distance minimale d'un mètre (et non deux mètres) entre les personnes doit être gardée au travail, de l'arrivée à la sortie. Un masque de procédure est fourni par le producteur et est porté par la personne qui ne peut pas respecter la distanciation physique minimale d'un mètre sans barrières physiques.

2. **Port du masque lors d'un déplacement**

Le port du masque de procédure est requis lors d'un déplacement (ex. aire commune de circulation, corridor, ascenseur) étant donné qu'il est prévisible que la distanciation physique ne soit pas respectée.

3. **Transport (véhicule, camion, autobus)**

Lorsque 2 personnes ou plus sont dans le véhicule (l'utilisent), elles doivent porter un masque de procédure en tout temps. Il n'y a pas d'exception même si la distanciation physique est respectée (une exception s'applique au chauffeur portant des lunettes de prescription lorsqu'il y a formation de buée sur celles-ci).

Naturellement, vous êtes invités à consulter la nouvelle version du [Guide des normes sanitaires](#). L'AQPM vous rappelle qu'il est important de ne pas baisser la garde et d'appliquer, encore, rigoureusement les normes sanitaires prévues au Guide.

D'ici le 7 décembre, l'AQPM veillera à réviser son coffre à outils afin qu'il reflète les changements apportés au Guide.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe des relations de travail si vous avez des questions au sujet du présent mémo ou à tout autre sujet.

Cordialement,

L'équipe des relations de travail.

Association québécoise de la production médiatique

1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1
514 397-8600

aqpm.ca | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

The logo for the Association québécoise de la production médiatique (AQPM) features the letters 'AQPM' in a bold, sans-serif font. The letter 'Q' is stylized with a multi-colored circular graphic inside it, transitioning through shades of blue, green, and yellow.